

**Projet d'activités préventives auprès
de jeunes décrocheurs**

**Rapport d'évaluation
Année 2011-2012**

Réalisé par :

Ysabel Provencher, professeure à l'École de service social de l'Université Laval

Daniel Turcotte, professeur à l'École de service social de l'Université Laval

Julie Tremblay-Roy, étudiante à la maîtrise à l'École de service social de l'Université Laval

**Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes
et des familles à risque (JEFAR)**

Université Laval

Mars 2013

Le présent document n'est disponible qu'en version électronique à l'adresse suivante:
www.jefar.ulaval.ca

**Centre de recherche JEFAR
Pavillon Charles-De Koninck
1030, ave des Sciences-humaines
Bureau 2458
Québec (Québec) G1V 0A6**

**Téléphone : (418) 656-2674
Télécopieur : (418) 656-7787
Courriel : jefar@jefar.ulaval.ca**

**ISBN : 978-2-89497-098-0
Dépôt légal : 2^e trimestre 2013
Bibliothèque nationale du Québec**

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
I- LE PROJET D'ACTIVITÉS PRÉVENTIVES	2
1.1- LES OBJECTIFS	3
1.2- LES RESSOURCES HUMAINES	4
1.3- LES MODALITÉS ET PROCÉDURES D'ÉVALUATION	5
1.3.1- Modifications apportées aux modalités d'évaluation du projet	6
2- LE PROFIL DES PARTICIPANTS	9
2.1- NIVEAUX DE SCOLARITÉ	9
2.2- LIEUX, MODES ET DURÉE DE RÉSIDENCE	10
2.3- NIVEAUX ET SOURCES DE REVENUS	13
2.4- OCCUPATION	15
3- IMPLANTATION ET DÉROULEMENT DU PROJET	17
3.1- ACTIVITÉS RÉALISÉES AUPRÈS DES DEUX GROUPES DE PARTICIPANTS DE LA MESURE JEUNES EN ACTION ET DE L'AUBERGE L'AUTRE CARTIER	17
3.1.1-Activités sportives et de loisirs	18
3.1.2-Activités d'information et activités centrées sur le développement d'habiletés	19
3.2- ACTIVITÉS RÉALISÉES AUPRÈS DES GROUPES DE PARTICIPANTS DES ENTREPRISES D'INSERTION	19
4- APPRÉCIATION DU PROJET	21
4.1- L'APPRÉCIATION DU FONCTIONNEMENT	21
4.2- L'APPRÉCIATION DES ACTIVITÉS	24
5- RÉSULTATS OBTENUS	28
5.1- OBJECTIF 1 : SENSIBILISER LES PARTICIPANTS AUX CONSÉQUENCES NÉFASTES DE L'USAGE DE DROGUES ILLICITES	29
5.2- OBJECTIF 2 : FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DE STRATÉGIES VISANT L'ADOPTION D'UN MODE DE VIE SAIN CHEZ LES PARTICIPANTS	35
CONCLUSION	37
ANNEXES	39

A1. SOMMAIRE DE LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION.....	39
A2. LES RECOMMANDATIONS DES INTERVENANTS ET AUTRES PARTENAIRES DU PROJET	40
BIBLIOGRAPHIE	42

Introduction

Le présent rapport fait état de la mise en œuvre et du degré d'atteinte des objectifs poursuivis durant la seconde année d'expérimentation du projet « *Activités préventives auprès des jeunes décrocheurs* ». Entre les mois d'octobre 2011 et novembre 2012, le projet fut déployé auprès de différentes cohortes de jeunes du territoire de Portneuf travailleurs au sein d'organismes d'insertion (plateaux de travail), participants à la mesure d'insertion *Jeunes en action*, ou résidents d'une ressource d'hébergement temporaire. La première partie du rapport est consacrée à la présentation du projet (objectifs et ressources) et du devis d'évaluation. Les deuxième et troisième parties du rapport traitent de la clientèle rejointe et du déroulement des activités. L'évaluation du processus et des résultats obtenus au cours de cette deuxième année d'expérimentation composent les quatrième et cinquième parties du document.

I- LE PROJET D'ACTIVITÉS PRÉVENTIVES

Le projet dont il est question dans le présent rapport a été mis sur pied en 2010 par l'organisme *Concert'Action Portneuf*, issu d'une coalition d'organismes et d'institutions vouées au développement des jeunes sur le territoire de la MRC de Portneuf. Concert'Action Portneuf assure la mise en place, la coordination, le support et l'évaluation d'activités, de services, de formations et de programmes d'intervention relatifs à diverses problématiques jeunesse, notamment dans le domaine de la toxicomanie. Le projet « *Activités préventives auprès des jeunes décrocheurs* » financé par le Fond des Initiatives Communautaires de la Stratégie fédérale nationale antidrogue s'étale sur 34 mois, de juin 2010 à mars 2013. Il est axé sur la réalisation d'activités de prévention de la toxicomanie auprès de jeunes du territoire de la MRC de Portneuf, âgés de 16 à 24 ans aux prises avec de multiples problématiques qui limitent leur intégration sociale et professionnelle, en particulier celles liées à leur consommation de drogues et d'alcool.

Le programme d'activités s'adresse à des groupes de jeunes et de jeunes adultes déjà engagés dans des programmes d'insertion en emploi (plateaux de travail) ou qui sont clients d'organismes locaux d'insertion sociale et professionnelle. Il s'agit donc de jeunes aux parcours fragilisés les mettant en situation ou à risque d'exclusion sociale. Le projet d'activités préventives auprès des jeunes décrocheurs s'adresse donc à une clientèle déjà inscrite dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle dans l'une des quatre organisations partenaires du projet situées sur le territoire de la MRC de Portneuf.

1.1- Les objectifs

Le projet s'appuie globalement sur le postulat à l'effet que le développement de compétences personnelles et l'adoption de nouvelles habitudes associées à un mode de vie plus sain favorise les capacités des jeunes adultes à faire face aux pressions du milieu et plus largement, favorise leur insertion sociale et professionnelle.

L'objectif général du projet consiste à amener les jeunes participants à modifier leurs activités de consommation de drogues et d'abus d'alcool en proposant des expériences nouvelles, axées entre autre sur des activités de plein air comme alternatives aux comportements de consommation. Les résultats escomptés du projet sont les suivantes :

- Réduction des habitudes de vie néfastes et des habitudes de consommation de drogues et d'abus d'alcool.
- Adoption d'un mode de vie plus sain (habitudes de vie, relations sociales...).
- Amélioration de l'image de soi des jeunes participants.
- Transformation des habitudes sociales liées aux activités d'emploi (gestion du temps, absentéisme, savoir-vivre).
- Engagement effectif dans la planification d'un projet personnel de vie favorisant l'insertion durable en emploi.
- Augmentation du degré de confiance face au marché du travail.
- Amélioration des relations et interactions avec l'autorité en général.
- Amélioration des capacités d'intervention en matière de prévention auprès des jeunes à risque pour l'ensemble des intervenants jeunesse de la MRC de Portneuf.

Enfin, le projet comporte trois volets, chacun étant orienté vers un objectif et des résultats spécifiques :

1. Sensibiliser les participants aux conséquences néfastes de l'usage de drogues illicites.
2. Favoriser la mise en œuvre de stratégies visant l'adoption d'un mode de vie sain chez les participants.
3. Développer l'expertise des intervenants jeunesse de Portneuf en matière de lutte à la consommation de drogues illicites chez les jeunes du territoire.

1.2- Les ressources humaines

Le programme d'activités se réalise au sein de quatre organisations : la coopérative de solidarité Vallée Bras-du-Nord et trois organismes communautaires que sont Actions plans d'eau plein air, l'auberge L'Autre Cartier et le Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf. Les deux premières organisations sont des entreprises d'insertion en emploi et gèrent deux programmes d'emploi que sont les plateaux de travail. Les deux autres organisations offrent respectivement des services d'hébergement et d'accompagnement pour l'insertion en emploi. Les deux entreprises d'insertion en emploi contribuent financièrement au projet en plus d'inclure la présence, sur les lieux de travail, des personnes-ressources du projet d'activités préventives, facilitant ainsi leurs interactions avec la clientèle visée par le projet.

Au cours de la première année du projet, deux intervenants psychosociaux ainsi qu'une personne-ressource vouée à la coordination du projet composaient l'équipe de travail. Chaque intervenant était associé à une entreprise d'insertion (Vallée Bras-du-Nord ou Action plans d'eau plein air), et la personne chargée de la coordination supervisait leur travail, en plus d'être responsable des relations

avec les partenaires et d'appuyer les initiatives mises de l'avant par les jeunes dans le cadre de l'expérimentation.

Suite à l'évaluation de la première année d'expérimentation du projet, deux ressources humaines supplémentaires ont été ajoutées à l'équipe de travail initiale. Tout d'abord, une intervenante en loisir a été embauchée afin de faciliter l'atteinte des objectifs du programme auprès de deux groupes de participants en particulier : ceux inscrits à la mesure *Jeunes en action* du Carrefour jeunesse-emploi et ceux résidants à l'auberge *L'Autre Cartier*, assurant une présence hebdomadaire dans les deux groupes et s'impliquant de près dans l'animation des activités, en plus de contribuer à l'enrichissement de la programmation des activités préventives auprès des deux autres groupes de participants engagés dans les entreprises d'insertion. Enfin, une intervenante psychosociale, œuvrant en alternance au sein des deux plateaux de travail (entreprises d'insertion) s'est ajoutée à l'équipe de coordination du projet d'activités préventives.

1.3- Les modalités et procédures d'évaluation

L'évaluation est menée sous la responsabilité de Ysabel Provencher et Daniel Turcotte, chercheurs au Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque, assistés de Julie Tremblay Roy, étudiante à la maîtrise en service social à l'Université Laval. Trois préoccupations sous-tendent l'évaluation du projet: (1) produire une information qui pourra être utilisée pour ajuster le programme au besoin en cours de route, (2) établir dans quelle mesure le dit projet produit les résultats attendus et (3) développer des outils qui pourront être utilisés par les intervenants au terme du projet. La stratégie d'évaluation porte sur les deux aspects du processus et des résultats de l'expérimentation et vise à produire des connaissances sur le degré d'atteinte des objectifs du projet et sur les éléments y ayant contribué. Elle a également pour objectif d'identifier les obstacles qui ont pu nuire à la réalisation du projet

« *Activités préventives auprès des jeunes décrocheurs* ». Un rapport d'évaluation est produit après chacune des trois années d'opération du projet, suivi d'un rapport global d'évaluation aux termes de l'expérimentation.

Au départ, 15 différents instruments de cueillette de données devaient être élaborés pour conduire l'évaluation de processus et l'évaluation des résultats du projet (voir Annexe 1 *Sommaire de la démarche d'évaluation*). Les instruments liés à l'évaluation du processus, essentiellement qualitatifs, prenaient la forme de guides d'entrevues auprès des responsables des quatre organisations où se déroulent les activités du projet, auprès des intervenants directement engagés dans le projet et auprès des participants eux-mêmes (appréciation du fonctionnement, des activités, etc.) L'évaluation des résultats, quant à elle, reposait essentiellement sur les données obtenues au moyen de trois questionnaires administrés en début et en fin de projet et portant notamment sur les connaissances des effets de la consommation de drogues, sur les comportements de consommation d'alcool et de drogues et sur les conduites (comportements alimentaires, activités physiques et activités de loisirs) des participants. Les questionnaires que nous avons élaborés pour l'évaluation des résultats sont principalement inspirés des instruments utilisés dans les études de Landry, Lamarche, Boilard et Nadeau (1994), de Varis, Lefebvre et Grant (2005), du Centre québécois de lutte aux dépendances (2006) de même que de deux enquêtes récentes de Santé Canada (2007) sur la toxicomanies et de Statistique Canada (2009) sur les enfants et les jeunes.

- **1.3.1- Modifications apportées aux modalités d'évaluation du projet**

Parallèlement aux différentes modifications apportées au projet à la suite de la première année d'expérimentation, un certain nombre de modifications ont été apportées aux instruments d'évaluation. Certains instruments ont été retirés, d'autres ont été administrés selon d'autres modalités ou à d'autres moments que ceux prévus au départ. Concrètement, quatre des 15 instruments de collecte de

données prévues au devis d'évaluation ont été retirés en 2011-2012. Un d'entre eux, soit le questionnaire sur la satisfaction au projet (Outil 6) servait d'indicateur pour l'évaluation du processus. Les trois autres instruments, soient celui sur les connaissances sur les problématiques de toxicomanie (outil 13), celui sur l'auto-appréciation des compétences (Outil 14) et le guide d'observation des coordonnateurs de chantiers (outil 15) étaient directement reliés à l'atteinte du 3^e objectif du projet, lié au développement de l'expertise des intervenants jeunesse de la MRC Portneuf.

Les responsables du projet d'activités préventives ont justifié leur décision de retirer le questionnaire sur la satisfaction au projet sur la base des observations rapportées par les intervenants des quatre organisations, lesquels ont été unanimes à noter que l'exercice ne semblait pas pris au sérieux par les participants, dont certains avaient même questionné la pertinence. Les intervenants avaient toutefois convenu de faire part de façon systématique des propos rapportés au sujet de la satisfaction/insatisfaction par les participants en cours de projet. Le questionnaire de connaissances sur les problématiques de toxicomanie, quant à lui, devait être administré auprès des membres de la Table d'Actions Préventives Jeunesse (TAPJ) et des intervenants engagés dans les quatre organisations où se déroulait le projet. La décision des responsables de retirer ce questionnaire tient principalement au fait que les présentations sur les problématiques reliées à la toxicomanie qui devaient avoir lieu aux rencontres de la TAPJ ont été remplacées par des activités de présentation du projet lui-même et des résultats obtenus, ce qui rendait le questionnaire inutilisable. Quant aux intervenants engagés dans les quatre organisations au sein desquelles prenait place le projet d'activités préventives, une trop faible proportion d'entre eux l'avait complété pour qu'il puisse être utilisable aux fins de l'évaluation. La décision de retirer le questionnaire d'auto-appréciation des compétences des intervenants fut fondée pour sa part sur la lourdeur rapportée par ces derniers au sujet de leur tâche et qui leur laissait peu de disponibilité pour compléter un questionnaire écrit. Les responsables ont plutôt choisi que les intervenants

transmettent leurs impressions sur l'auto-appréciation de leurs compétences verbalement au cours des entretiens en fin de projet. Enfin, la structure même de fonctionnement du projet n'a pas permis d'administrer l'outil 15 centré sur l'observation des rencontres de coordonnateurs de chantier. Dans les faits, il n'y a pas eu de rencontres formelles de coordonnateurs, ceux-ci se sont consultés au besoin de façon spontanée. Nous ne pouvons donc rendre compte de faits observés à ce niveau.

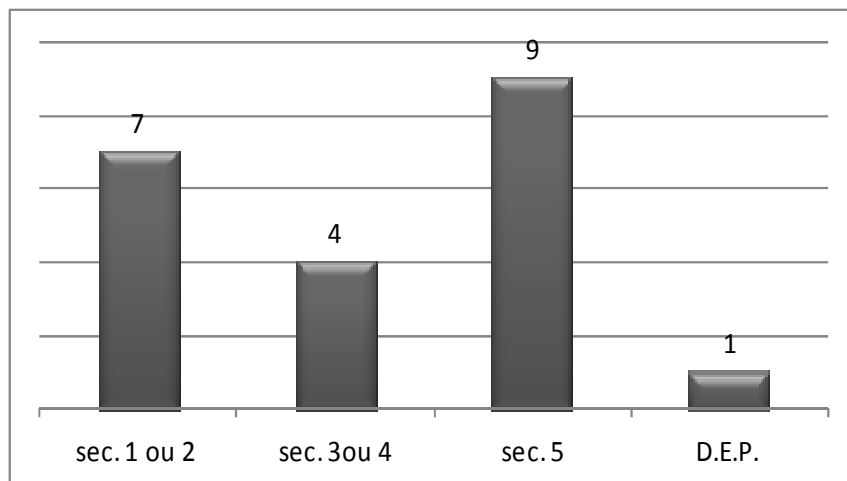
Par conséquent, les résultats rapportés dans les sections suivantes sont issus des données que nous avons pu récolter en fonction des instruments tels qu'administrés au cours de cette seconde année d'expérimentation.

2- LE PROFIL DES PARTICIPANTS

Vingt et un participants ont été rejoints par les activités du projet entre octobre 2011 et novembre 2012. Cinq d'entre eux provenaient de la mesure *Jeunes en action*, cinq autres étaient résidents de l'auberge *L'Autre Cartier* et 11 autres travaillaient au sein des entreprises d'insertion de la coopérative Vallée Bras-du-Nord et de l'organisme Action plans d'eau plein air. Dix-sept des 21 participants sont de sexe masculin (80 % de la population rejointe). L'âge des participants à la deuxième année d'expérimentation lors de leur entrée dans le programme varie entre 16 et 29 ans, pour une moyenne d'âge de 21 ans, ce qui correspond à la clientèle visée par Concert'Action Portneuf (16-24 ans), malgré la présence de quelques participants plus âgés.

2.1- Niveaux de scolarité

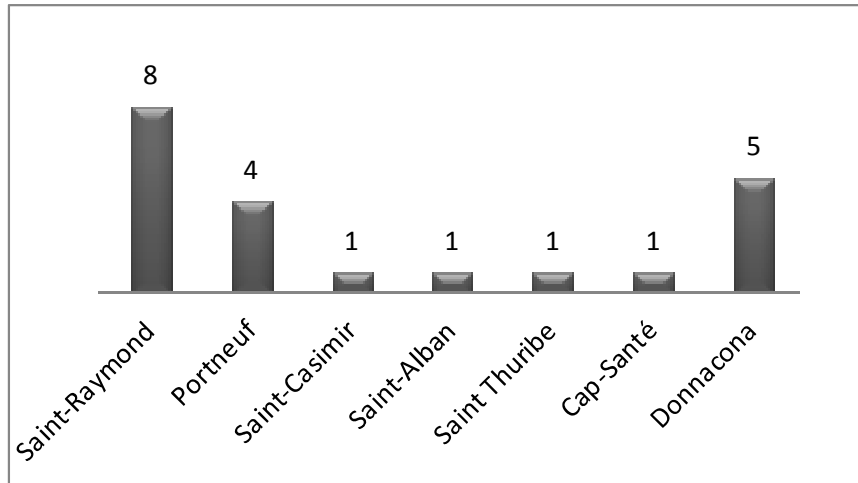
Comme le démontre la figure 1, au moment de leur inscription, un peu plus de la moitié des participants (11) détenait un niveau de scolarité inférieur à un secondaire 5 comparativement à 21 (sur 28 participants) en 2010-2011. Neuf participants étaient détenteur d'un diplôme de cinquième secondaire comparativement à sept en 2010-2011. Un seul participant inscrit au programme en 2011-2012 détenait un niveau de scolarité post-secondaire. Ainsi, même si globalement, le niveau de scolarité des participants est un peu plus élevé, le projet a rejoint encore une fois une clientèle de jeunes adultes peu scolarisés au cours de cette deuxième année d'expérimentation.

Figure 1. Dernier niveau de scolarité atteint

2.2- Lieux, modes et durée de résidence

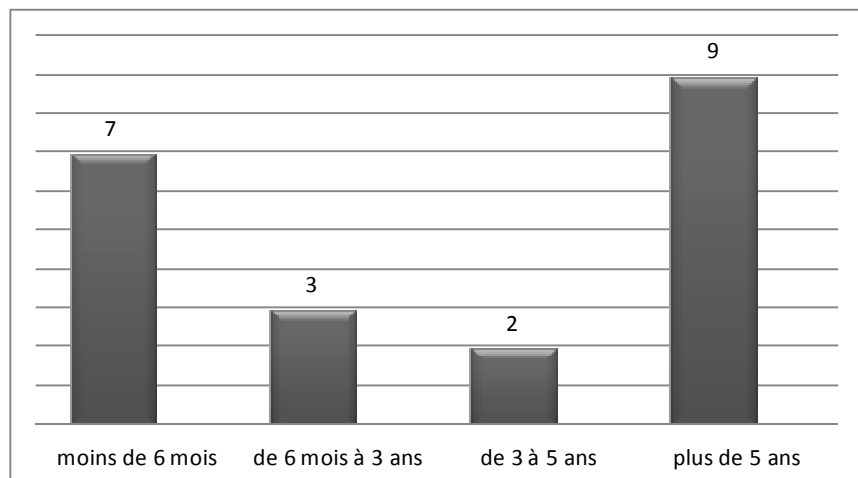
Les jeunes ayant participé au projet résident tous sur le territoire de Portneuf, ce qui n'est pas surprenant en soi, puisqu'il s'agit du territoire de l'expérimentation. En 2011-2012, plus de la moitié des 21 participants proviennent des municipalités de Saint-Raymond et Donnacona, les autres étant répartis dans cinq autres municipalités. En somme, sept des 18 municipalités que compte la MRC de Portneuf étaient représentées parmi les participants au projet en 2011-2012 comparativement à neuf municipalités en 2010-2011.

Figure 2. Lieu de résidence au début de la participation



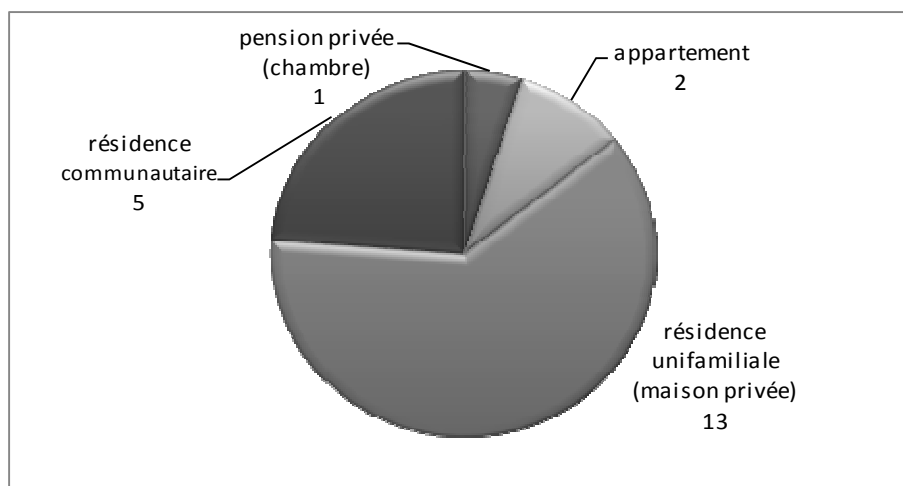
À l'instar des participants de la première cohorte, la durée de résidence dans la municipalité varie selon les répondants. Au moment de débiter le projet, un peu plus de la moitié des participants résident dans leur municipalité depuis au moins trois ans (voir figure 3) une proportion légèrement supérieure à celle de la première année. Parallèlement, un participant sur trois ne réside que depuis six mois ou moins dans la municipalité au moment de débiter sa participation au projet, tandis que cette proportion s'élevait à quatre participants sur dix en 2010-2011.

Figure 3. Durée de résidence des participants au début de la participation

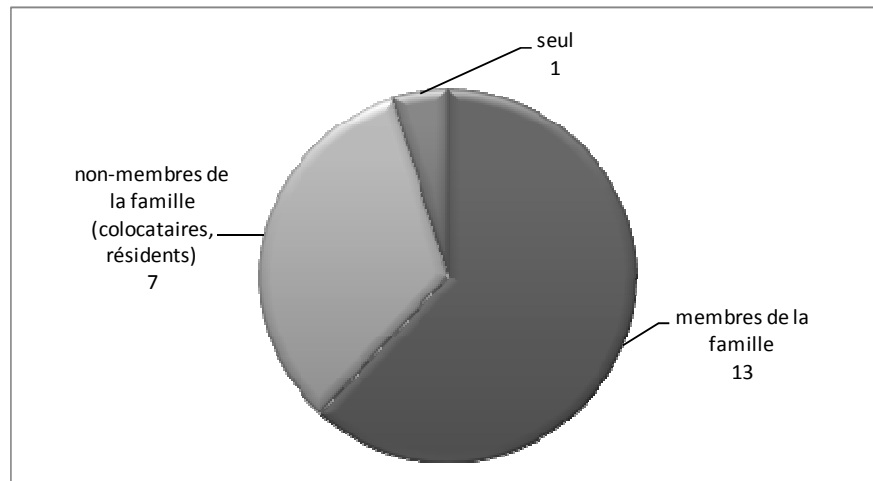


Les figures 4 et 5 nous informent sur le type et le mode d'habitation des participants au projet. En 2011-2012, la majorité d'entre eux vivent dans une résidence unifamiliale avec des membres de leur famille immédiate, près d'un participant sur quatre habite en résidence communautaire, tandis que trois autres répondants ont déclaré habiter dans un logement privé (chambre ou appartement).

Figure 4. Type de résidence



Quant au mode de résidence (figure 5), un seul répondant a déclaré vivre seul au moment de débiter le projet, tandis que 13 autres partageaient leur espace d'habitation avec des membres de leur famille et sept autres vivaient avec d'autres personnes non apparentés, c'est le cas notamment des participants qui résident à l'auberge *L'Autre Cartier* au moment de débiter leur participation au projet.

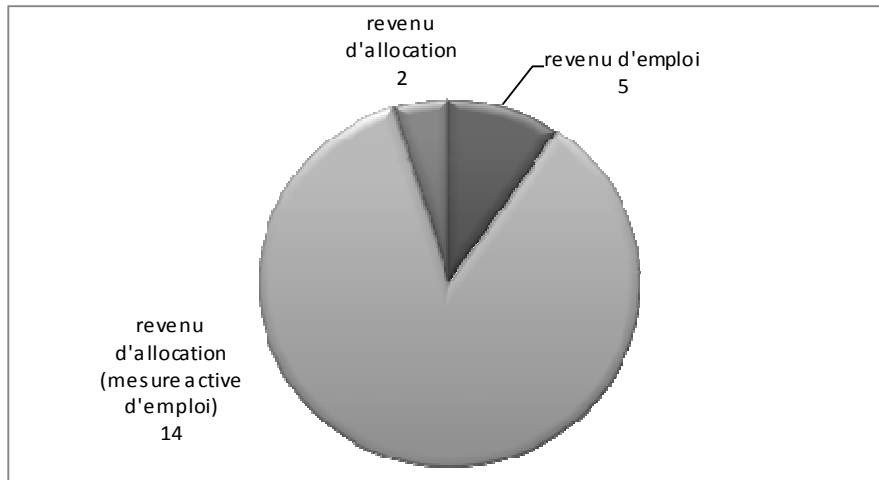
Figure 5. Mode de résidence

2.3- Niveaux et sources de revenus

Les données récoltées au sujet des sources de revenus des participants au projet montrent que ceux-ci proviennent de transferts gouvernementaux uniquement (ex : chèque d'allocation d'assistance sociale) ou pour une majorité d'entre eux, d'une combinaison de paiements de transfert et de revenus salariaux (ex : allocation de participation à une mesure active d'emploi). C'est le cas notamment des participants engagés dans les activités à la coopérative *Vallée Bras-du-Nord* et à l'organisme *Action plans d'eau plein air*. Cinq participants ont toutefois déclaré disposer de revenus provenant uniquement d'un emploi salarié (rémunération non assujettie à une forme ou une autre d'allocation d'aide à l'emploi aidé). Nous considérons toutefois ces derniers résultats avec une certaine prudence dans la mesure où nous ne pouvons affirmer avec certitude que les répondants connaissaient la différence un revenu provenant d'une allocation de participation de celui provenant d'un salaire. Quoiqu'il en soit, la proportion de participants dont le revenu principal provient d'une forme ou l'autre de revenus de transferts gouvernementaux est encore plus prononcée en 2011-2012 qu'elle ne l'était en 2010-2011. Ainsi, cette année

encore le projet rejoint une clientèle marginale à risque élevé d'exclusion en raison de son parcours professionnel peu sécurisé.

Figure 6. Source de revenu

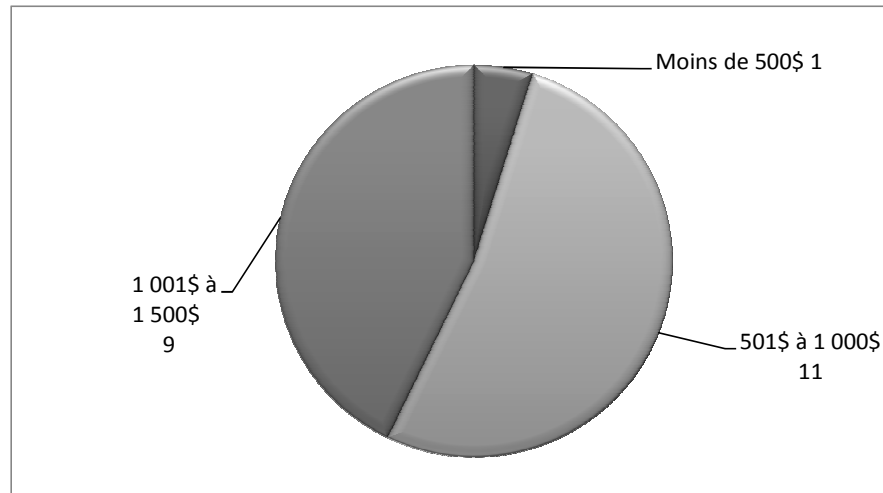


Les données de la figure suivante (figure 7) montrent que les revenus des participants se répartissent en trois catégories : un peu plus de la moitié des répondants disposent d'un revenu mensuel de 501\$ à 1 000\$, tandis qu'un peu moins de la moitié disposent d'un revenu variant de 1 001\$ à 1 500\$ par mois. Un seul participant dispose d'un montant inférieur à 500 \$ par mois.

Tout comme c'était le cas lors de l'évaluation du projet au cours de la première année, aucun participant ne rapporte disposer d'un revenu mensuel supérieur à 1 500\$. Or, en 2011, le seuil de faible revenu après impôt est établi à 12 629 \$¹ par an pour une personne vivant seule et entre 15 371\$ et 23 879\$ par an pour des ménages composés de deux à quatre personnes. C'est donc dire que la très forte majorité sinon la totalité des participants au projet vivent sous le seuil de faible revenu, ce qui démontre avec éloquence leur contexte de forte précarité.

¹ Il s'agit du seuil de faible revenu après impôt tel que défini par Statistique Canada pour les personnes vivant seules dans les régions rurales (pour l'année 2011, base de 1992).

Figure 7. Revenu mensuel disponible

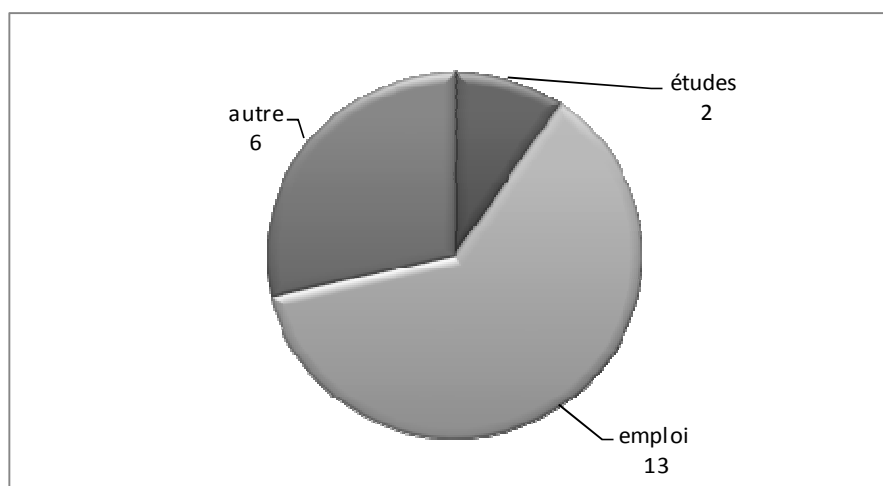


2.4- Occupation

La figure 8 ci-dessous montre que 13 participants, soit un peu plus de la moitié d'entre eux sont engagés dans des activités de travail, ce qui n'est pas surprenant en soi étant donné qu'on compte les travailleurs de deux entreprises d'insertion parmi les participants au projet d'activités préventives. Douze des 13 participants ont rapporté œuvrer dans le domaine de la restauration, du tourisme et du loisir comparativement aux salariés de la cohorte 2010-2011 qui rapportaient des activités de travail au sein d'une plus grande variété de secteurs d'emploi (transformation et fabrication, construction, vente et service à la clientèle et restauration, tourisme et loisir). Malgré ces différences rapportées quant au secteur d'emploi, les entreprises d'insertion au sein desquelles les participants exercent leurs activités sont demeurées les mêmes depuis la mise en marche du projet en 2010. Ici, la nature des tâches effectuées sur les plateaux de travail (aménagement de sentiers touristiques, construction, réparation et entretien de chalets de location etc.), peuvent avoir conduit certains

à considérer que leurs activités de travail s'inscrivaient dans plus d'un secteur d'emploi. Quant aux autres participants, deux répondants ont déclaré être inscrits à l'éducation des adultes, l'un en formation générale et le second en formation professionnelle secondaire. Enfin, six autres participants ont déclaré n'être ni aux études ni en emploi au moment de débiter leur participation, ce qui montre une fois de plus la situation de vulnérabilité de la clientèle rejointe par le projet.

Figure 8. Occupation principale



3- IMPLANTATION ET DÉROULEMENT DU PROJET

Les activités du projet d'activités préventives pour les jeunes décrocheurs ont débuté en septembre 2011 à L'Autre Cartier et en octobre 2011 auprès des jeunes inscrits à la mesure *Jeunes en action*. Celles déployées au sein des deux entreprises d'insertion ont débuté en mai 2012.

Tout d'abord, un nombre plus important d'activités ont été organisées auprès et avec les jeunes participants en 2011-2012 comparativement à la première année du projet. À ce sujet, on note l'ajout d'une ressource spécialisée en loisir et spécifiquement dédiée à mettre sur pied des activités liées aux objectifs du projet d'activités préventives. Des activités variées ont été mis sur pied dès le début (activités sportives, de loisirs, activités d'information et activités d'expérimentation centrées sur le développement de certaines habiletés).

La plupart des activités ont été réalisées en regroupant les jeunes participants de *L'Autre Cartier* et ceux de la mesure *Jeunes en action*. Lorsque les opérations de travail des entreprises d'insertion ont débuté, les activités pouvaient se dérouler avec les participants de *Jeunes en action*. Les sections suivantes présentent un résumé des activités réalisées et l'appréciation générale qui en découle.

3.1- Activités réalisées auprès des deux groupes de participants de la mesure Jeunes en action et de l'auberge L'Autre Cartier

Les participants du groupe de résidents de l'auberge *L'Autre Cartier* étaient le plus souvent engagés dans d'autres activités et obligations au cours de la journée. Leur participation aux activités préventives est demeurée volontaire tout au long de l'expérimentation tandis que cette participation s'insérait dans le

cadre des activités régulières pour le groupe des participants de la mesure *Jeunes en action*. Ces derniers avaient choisi d'organiser une activité d'envergure : une journée de répit pour des familles de la MRC de Portneuf, en collaboration avec l'organisme le CERF Volant. Le groupe de participants a pris part à toutes les étapes du processus d'organisation (recherche de commandites, programmation et animation de la journée, etc). Bien que cette action collective se soit déployée dans le cadre de l'application de la mesure *Jeunes en action*, tel que mentionné précédemment, l'intervenante en loisirs engagée dans le cadre du projet d'activités préventives s'est principalement consacrée à l'accompagnement de ce groupe de participants, apportant une ressource supplémentaire pour l'organisation et la tenue de cette activité. Par exemple, l'appui de l'intervenante en loisirs a permis au groupe des participants de *Jeunes en action* d'effectuer un séjour au camp Dianova, un organisme centré sur la sensibilisation aux comportements à risque et la croissance personnelle.

- **3.1.1-Activités sportives et de loisirs**

Plusieurs activités sportives ont été organisées auprès des membres des deux groupes (pratique d'arts martiaux, parties de curling, parties de quilles, cours de danse et cours d'initiation au cirque) et des sports d'équipe ont été proposés (activités de Hockey cosom, volleyball, football, basketball, soccer). Un tournoi *inter-jeunes* a même pris place dans le cadre du projet (hockey sur air, Ping Pong etc.). Des soirées de jeux vidéo et de jeux de société ont également eu lieu tout au long du projet, de même que des « soirées cinéma » suivies de discussions ont permis de stimuler des conversations sur des sujets donnés. Les participants ont visité deux musées à Québec (Musée des beaux-arts du Québec et Musée de la civilisation). Ils ont également pu vivre une expérience particulière en prenant part au tournage d'une publicité et en participant à des activités de dépassement de soi, tel que le karting, le rafting, la visite du site des Chutes Montmorency ainsi que la pratique de la spéléologie. Enfin, les

participants de l'auberge ont pu expérimenter l'expression artistique en réalisant une fresque à l'intérieur de la résidence.

- **3.1.2-Activités d'information et activités centrées sur le développement d'habiletés**

Outre les activités sportives et de loisir, d'autres activités destinées à développer les connaissances, les habiletés et les capacités des participants de ces deux groupes ont été organisées comme des activités de cuisines collectives ou des soupers communautaires, lesquels sont revenus sur une base régulière durant cette deuxième année d'expérimentation. Les participants ont pu travailler pour des agriculteurs, qui leur remettaient diverses denrées servant à la préparation de ces repas communautaires. Des visites dans différents lieux comme l'aéroport de Québec, des centres de formations ainsi que l'entreprise *Cartech*, ont aussi eu lieu, afin de stimuler les intérêts de certains jeunes et leur faire connaître différentes professions. Enfin, des ateliers sous forme de présentation et de discussion ont eu lieu en compagnie de différents spécialistes concernant une variété de sujets (sexualité, ITS et VIH, l'alcool, les réseaux sociaux, etc.).

3.2- Activités réalisées auprès des groupes de participants des entreprises d'insertion

Tout comme pour le groupe des participants inscrits à la mesure *Jeunes en action*, le fonctionnement du projet d'activités préventives au sein des deux entreprises d'insertion faisait en sorte que les activités étaient insérées aux activités régulières de travail de l'organisation, ainsi, le temps consacré à la participation aux activités du projet s'inscrivait dans le cadre des heures de travail des participants. Ainsi, une activité était organisée mensuellement et prenait place à la suite des activités de travail des participants. Différentes activités sportives et récréatives ont donc été organisées (rafting, vélo de montagne, escalade, canot et paint-ball). Certaines activités ont visé plus

particulièrement l'apprentissage et le développement d'habiletés sociales et personnelles comme une expédition de quelques jours sur la rivière Batiscan. Tous les participants de la coopérative Vallée Bras-du-Nord et un participant de l'entreprise Action Plans d'Eau Plein Air² ont pris part à cette expédition. Tout comme pour le groupe des participants de *Jeunes en action*, un séjour au camp Dianova (Programme *ma vie j'en fais mon affaire*) fut organisé, de même que des activités et présentations sur des thèmes variés, comme une activité sur le budget, ou encore des activités en collaboration avec le centre de la Croisée, incluant entre autres des visites de centres de formations.

² Ceux n'ayant pas participé aux formations préalables requises pour participer à l'expédition n'ont pu y prendre part, ce qui explique le faible taux de participation des participants de cet organisme.

4- APPRÉCIATION DU PROJET

Les entrevues auprès des intervenants et partenaires impliqués ont permis de recueillir leurs propos concernant leur appréciation du fonctionnement du projet au cours de cette deuxième année d'expérimentation.

Une difficulté fréquemment mentionnée par les intervenants au cours de la première année d'expérimentation avait trait au fait de ne pouvoir clairement départager les activités du projet de celles déjà instaurées dans les divers milieux d'intervention. Le même constat se dégage pour la seconde année d'expérimentation, même si les nouvelles modalités de fonctionnement et l'ajout d'une ressource en loisir ont pu faciliter l'atteinte des objectifs du projet. En effet, mis à part les activités du projet réalisées dans les deux organismes d'insertion, nous avons difficilement pu délimiter les activités propres au projet de celles mises en place par les organisations elles-mêmes, dans la mesure où ces organisations sont dédiées elles aussi à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Parce qu'elles poursuivent des objectifs similaires à ceux du projet, il n'est donc pas possible d'affirmer que les changements et résultats observés chez les participants sont attribuables au projet d'activités préventives ou à la fréquentation de l'organisation au sein de laquelle se déroulaient les activités du projet.

4.1- L'appréciation du fonctionnement

- L'ajout de ressources

Selon les personnes qui se sont exprimées à ce sujet, l'ajout d'une ressource spécialisée en loisir a facilité la planification et la réalisation des activités du projet étant donné l'assignation d'une personne à cette tâche spécifique. Ainsi, davantage d'activités ont pu être organisées et réalisées et la communication entre le personnel associé au projet d'activités préventives et le personnel des différentes organisations en fut facilitée. Pour plusieurs, le fait d'avoir une

personne spécifiquement dédiée à la planification (contact, téléphone, mise à l'horaire) a été bénéfique pour le projet, dans la mesure où les intervenants des différentes organisations impliquées ont affirmé qu'ils n'auraient tout simplement pas eu le temps d'ajouter ces tâches à leur charge de travail. L'analyse des discours des intervenants rencontrés montre également une plus grande compréhension du rôle et de la place du personnel associé au projet d'activités préventives comparativement à la première année d'expérimentation. De même, les commentaires recueillis au sujet du fonctionnement montrent que l'ajout d'une intervenante sociale travaillant en alternance dans les deux organisations d'insertion au travail a procuré des avantages aux deux organisations des plateaux de travail qui ont pu bénéficier de son soutien. Selon les intervenants rencontrés, l'intégration de celle-ci aux activités régulières des organisations a favorisé l'établissement d'un lien de confiance avec les participants, considéré comme un aspect essentiel d'un accompagnement social efficace.

- Le travail en groupe

Des intervenants ont mentionné qu'il était parfois difficile d'organiser des activités qui puissent plaire à tous les participants des quatre groupes ainsi qu'à tous les participants dans chacun des groupes. Bien que ceci représente une occasion pour les participants de faire des apprentissages relativement à la vie en groupe (tolérance, participation, respect et considération de l'autre, etc.) le fait de travailler en groupe pour préparer des activités a occasionné des conflits. Bien que difficiles à vivre pour le groupe, les intervenants interrogés considèrent que ces conflits ont été des occasions d'apprentissages sur la réalité du travail et ont permis aux participants d'expérimenter la résolution de conflit. Certains comportements individuels ont aussi pu représenter un défi pour le travail de groupe (taux d'absentéisme élevé, consommation d'alcool ou de drogues, etc.) et compromettre l'atteinte des objectifs du projet. Dans ce contexte, la gestion du groupe peut devenir ardue pour les intervenants, car il faut être en mesure de conserver un bon esprit d'équipe, la motivation des participants et le respect des règles de conduite.

- Des conditions spécifiques de participation selon les groupes

Le projet d'activités préventives s'insérant dans le cadre des activités de quatre organisations différentes, les conditions de participation au projet variaient d'une organisation à l'autre, ce qui pouvait rendre compliqué le fonctionnement du projet. Par exemple, la question du déplacement pour les activités s'est posée différemment pour les participants de *Jeunes en action*, où les dispositions de la mesure prévoient le remboursement des frais de déplacement comparativement aux participants des autres groupes. De même, le déploiement des activités du projet a été revu dans les deux organisations d'insertion au travail. En effet, les participants au projet inscrits dans les activités de ces organismes sont en emploi, effectuent des tâches, à la différence des participants de la mesure *Jeunes en action* qui sont engagés à temps complet pour leur part dans un projet de groupe d'insertion sociale où les activités sont décidées par les jeunes eux-mêmes et leurs accompagnateurs. En raison de la nature des activités des organismes d'insertion, il s'avérait plus difficile d'insérer des activités dans l'horaire quotidien des groupes. Pour tenir compte de cette réalité, une seule activité de plus grande envergure était organisée à chaque mois, plutôt que plusieurs activités au cours du mois.

- L'enjeu de la participation

Les intervenants ont déclaré que s'ils ne présentaient pas beaucoup d'enthousiasme au départ pour la majorité des activités planifiées et proposées dans le cadre du projet, les participants finissaient en général par y prendre intérêt une fois l'activité débutée. Étant donné cette réticence générale à s'engager dans des activités récréatives ou de loisirs, les intervenants ont affirmé avoir dû insister lourdement et de façon répétée pour motiver les jeunes à participer aux activités du projet. Cependant, de leur point de vue, les participants étaient en mesure de constater les bienfaits de l'activité une fois terminée. À titre d'exemple, le curling était une activité qui suscitait peu

d'enthousiasme auprès des participants, pourtant, une fois la partie terminée, ceux-ci ont été unanimes à affirmer avoir aimé le jeu et ont demandé à répéter l'expérience.

4.2- L'appréciation des activités

Tel que mentionné précédemment, les données portant sur l'appréciation du projet proviennent des intervenants et non directement des participants eux-mêmes, mis à part quelques commentaires obtenus par le biais d'entretiens menés directement auprès d'eux.

- Une expérience particulière; le camp Dianova

Bien entendu, l'activité au camp Dianova, puisqu'elle s'étalait sur plusieurs jours a suscité la plus grande implication de la part des deux groupes de jeunes qui y ont participé. Les intervenants rencontrés considèrent que cette activité a eu beaucoup d'impact sur les participants, certains ayant fait des prises de conscience relativement à leur consommation de drogues et d'alcool et changé certaines habitudes à la suite de leur séjour au camp. Selon les propos des intervenants, certains participants ont déclaré avoir cessé de consommer à la suite de leur séjour au camp et en ont exprimé une grande fierté. Selon les observations rapportées par les intervenants, quelques participants ont vécu difficilement le fait de ne pouvoir consommer de drogues et d'alcool et se servir de leurs biens personnels (téléphone cellulaire), ce qui a généré des tensions entre les participants et rendu le début du séjour particulièrement difficile pour le groupe. Malgré tout, les intervenants rencontrés rapportent que l'activité a permis la création de liens plus solides au sein du groupe de participants et que ceux-ci ont été enrichis de l'expérience, ce dont témoignent certaines observations rapportées par les intervenants relativement au changement des habitudes de consommation. Selon leurs observations, à la suite du camp, un participant a cessé sa consommation de drogues durant un mois complet, tandis

qu'un autre a diminué sa consommation d'amphétamines, laquelle était quotidienne auparavant. Finalement un des participants a entrepris un projet personnel dans le cadre du programme *Jeunes volontaires* suite au séjour au camp Dianova.

- Les activités : une popularité relative selon les individus

Les visites des centres de formation professionnelle ont été appréciées de plusieurs et moins par d'autres. Aux dires des intervenants, les jeunes ont été attentifs et curieux; les centres qui présentent une grande diversité de domaines de formation semblent avoir été ceux qui ont suscité le plus d'intérêt, sans doute en raison du fait qu'ils ont rejoint les intérêts ou éveillé la curiosité d'un plus grand nombre de participants. Prises dans leur ensemble, les activités de loisirs furent généralement appréciées, bien qu'à des degrés variables. Par exemple, la confection de la fresque par les résidents de L'Autre Cartier, si elle fut fort appréciée par certains, n'a pas plu à tous. Certains qui ont de l'intérêt pour les activités artistiques, s'y sont plu, mais d'autres semblaient moins à l'aise et il fut plus difficile les faire participer. Dans le même sens, les activités plus culturelles, telles que les visites de musées, n'ont pas fait l'unanimité, l'intérêt manifesté étant plutôt lié aux expositions présentées qu'à l'activité de la visite en soi.

- Quelques activités moins populaires

Aux dires des intervenants, les ateliers et présentations sur des sujets variés, (alcool, budget, sexualité, réseaux sociaux, etc.), comptent parmi les activités les moins appréciées par les participants. Les intervenants interrogés ont affirmé toutefois vouloir conserver ces activités, considérant que les participants y font des apprentissages malgré tout, ce dont témoignent à leur avis les nombreuses questions posées par les participants lors des discussions. Par ailleurs, même si les activités les plus appréciées sont généralement celles qui bougent et qui demandent un effort physique, les sports ne sont pas appréciés de tous. Par exemple, les participants n'ont pas aimé le training, qu'ils ont trouvé beaucoup

trop difficile pour eux et le soccer, qui a été le sport le moins populaire. Enfin, certaines activités n'ont pas rejoint les intérêts de la majorité des participants et ne seront pas répétées l'an prochain, comme les cours de danse qui n'ont pas suscité beaucoup de motivation ni de participation.

- Quelques activités fortement appréciées

Les séances de cinéma et discussion sont en général appréciées par les jeunes et stimulent les conversations entre eux par la suite. Les soirées de jeux vidéo et de jeux de société sont aussi des activités qui ont plu à la grande majorité. Parmi les activités d'apprentissage et de développement d'habiletés, certaines ont été plus appréciées que d'autres selon les propos rapportées par les intervenants et par les jeunes. C'est le cas des cuisines collectives au sujet desquelles les intervenants ont affirmé que les participants ont aimé cuisiner et qu'ils y ont appris des informations utiles en plus d'expérimenter le travail en équipe. Selon les intervenants, les participants ont démontré un grand intérêt dont témoignent les nombreuses questions posées durant l'activité. Certains ont pris note des recettes et ont dit vouloir les refaire par la suite. Les activités d'initiation au cirque ont également grandement plu à plusieurs participants et certains projettent d'y retourner.

Aux termes de cette deuxième année d'expérimentation, les différents intervenants interrogés ont fait part de leurs opinions au sujet du fonctionnement au quotidien, lequel semble considéré satisfaisant dans son ensemble, notamment en raison des ajouts de ressources. Les répondants ont également formulé certaines recommandations aux responsables pour la poursuite du projet l'an prochain (voir annexe 2 : les recommandations des intervenants et autres partenaires du projet). L'analyse des discours des uns et des autres montre l'impact qu'exerce la diversité des clientèles rejointes par le projet (jeunes inscrits à l'assistance sociale et bénéficiaires d'une mesure d'aide à l'insertion, jeunes travailleurs sous contrats aidés, individus inscrits à l'éducation des adultes, résidents d'une résidence communautaire) et la diversité des

modalités d'insertion du projet dans les quatre organisations sur le fonctionnement et sur l'appréciation des activités. Ainsi, au-delà des différences individuelles de goût, d'intérêt et d'attirance, les conditions de participation nous semblent exercer une influence sur l'appréciation des certaines activités. En effet, si certaines activités semblent avoir été populaires pour la grande majorité des participants des quatre organisations (ex; les cuisines collectives) certaines semblent avoir été davantage appréciées dans certains groupes. Ainsi, si elle a plu aux participants de *Jeunes en action* et de l'auberge *L'Autre Cartier*, l'activité du cirque n'avait pas été retenue pour les participants œuvrant au sein des plateaux de travail, ceux-ci ayant surtout demandé des activités sportives, de plein air et de dépassement de soi, ce qui complique inévitablement l'offre d'activité au sein du projet.

5- RÉSULTATS OBTENUS

Tel que mentionné précédemment, le projet visait plus particulièrement à :

- 1) Sensibiliser les participants aux conséquences néfastes de l'usage de drogues illicites;
- 2) Favoriser la mise en œuvre de stratégies visant l'adoption d'un mode de vie sain chez les participants;
- 3) Développer l'expertise des intervenants jeunesse de la MRC Portneuf en matière de lutte à la consommation de drogues illicites chez les jeunes du territoire.

Les résultats présentés dans cette section s'appuient sur les données recueillies au moyen d'une partie des instruments prévus au devis d'évaluation (voir Annexe 1: *Sommaire de la démarche d'évaluation*) et font référence essentiellement au premier objectif du projet. Ces résultats demeurent partiels dans la mesure où tous les instruments n'ont pu être complétés par l'ensemble des participants tel que prévu au départ. Effectivement, des participants, pour différentes raisons telles que des suspensions ou des départs volontaires, peuvent avoir quitté plus tôt ou ne pas avoir complété leur participation. Toutefois, lorsque possible et pertinent, nous avons complété la présentation des résultats au moyen d'autres données qualitatives issues des entretiens menés auprès de différents intervenants et partenaires impliqués dans le projet.

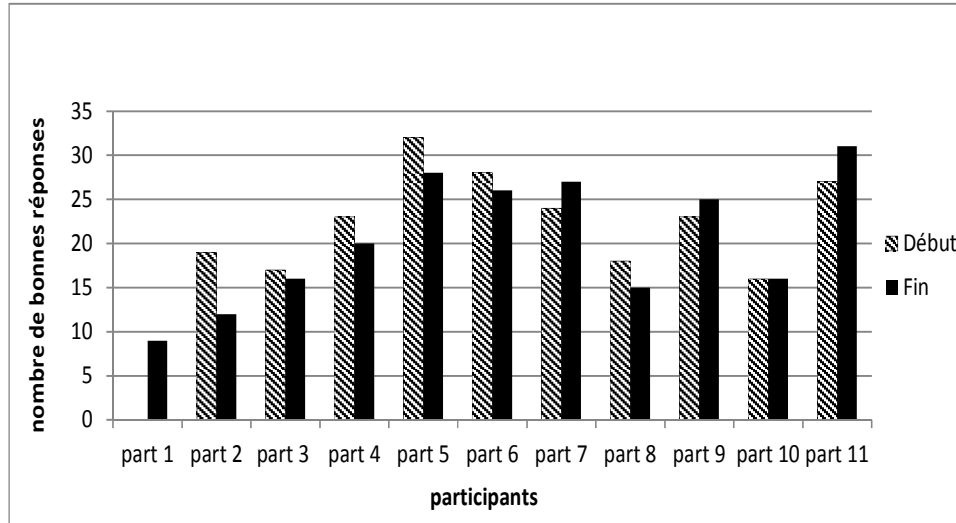
Enfin, la décision des responsables de retirer quelques uns des instruments de mesure (c.f. section 1.3) a réduit d'autant plus la collecte de données permettant la mesure des changements, particulièrement pour les 2^e et 3^e objectifs du projet.

5.1- Objectif 1 : Sensibiliser les participants aux conséquences néfastes de l'usage de drogues illicites

Deux objectifs de résultats permettaient de juger de l'atteinte de cet objectif de sensibilisation : 1) l'augmentation des connaissances relativement aux conséquences de l'usage des drogues et 2) la diminution de la consommation de drogues et d'alcool aux termes du projet.

Nous avons recueilli des données pour 11 des 21 participants au sujet de l'évolution des connaissances des effets de l'usage des drogues. Quatre participants sur 11 ont augmenté leurs connaissances au sujet des conséquences de l'usage des drogues entre le début et la fin de participation au projet. Trois d'entre eux ont augmenté leurs connaissances de façon modérée, passant de deux à quatre bonnes réponses de plus au second test comparativement au premier, et un a augmenté ses connaissances de façon significative, passant de zéro à neuf bonnes réponses lors de la deuxième passation du questionnaire de connaissances en fin de projet. Un participant a conservé le même score lors des deux passations du test et six participants ont obtenu un résultat plus faible au moment de la deuxième passation du questionnaire, dont un ayant diminué son score de façon importante, avec sept bonnes réponses de moins lors de la deuxième passation du test. Le score des cinq autres participants a diminué légèrement, diminuant de une à quatre bonnes réponses de moins au deuxième test qu'au premier (c.f.: figure 10).

Figure 10. Score des participants au questionnaire Mythes et réalités sur l'alcool et les drogues. Comparaison du taux de bonnes réponses en début et en fin de participation



Ainsi, même en considérant le faible taux de réponse au questionnaire (moins de la moitié des participants au projet) il semble que les participants sont plus nombreux à démontrer un niveau moindre de connaissances sur les conséquences de l'usage des drogues en fin de projet qu'ils ne l'étaient au début. Plusieurs hypothèses peuvent être évoquées pour expliquer ce résultat. On peut penser que certaines activités du projet faisaient référence à des activités d'informations sur le sujet, activités qui, aux dires des intervenants eux-mêmes n'ont pas été nécessairement parmi les plus populaires, et que si les participants ont été exposés à davantage d'informations sur les conséquences de l'usage des drogues, ceux-ci n'ont peut-être pas été disposés ou intéressés à assimiler ces contenus de savoir (être exposé à des informations est une chose, les assimiler et les retenir en est une autre).

Les résultats obtenus sur la diminution de la consommation d'alcool auprès des 11 jeunes ayant répondu au questionnaire, montrent que plus de la moitié (6) ont conservé les mêmes habitudes de consommation à la fin du projet

comparativement au début, dont trois qui présentaient des habitudes de consommation de sept verres ou plus à chaque fois qu'ils consomment, deux qui sont demeurés constants avec une consommation de un ou deux verres et un participant qui, s'il n'était buveur au début du projet a conservé cette habitude. Plus encore, deux participants rapportent une augmentation de la quantité d'alcool consommée en fin de projet comparativement au début. Le premier, rapportant ne pas être un buveur lors de la première passation du test, stipule maintenant boire de un à deux verres à quelques reprises durant l'année. Pour le second, l'augmentation est plus substantielle, passant de un ou deux verres en début de participation, à cinq ou six verres en fin de participation.

Enfin, seulement trois participants ont rapporté une diminution de la quantité d'alcool consommée. Ainsi, un d'entre eux rapporte ne plus consommer, alors qu'il buvait un ou deux verres auparavant. Le second est passé d'une consommation de sept verres et plus à trois ou quatre verres en fin de participation. Enfin, le dernier est passé d'une consommation de cinq ou six verres en début de participation, à un ou deux verres en fin de participation.

En somme, les résultats disponibles montrent peu de changements entre le début et la fin du projet, et ce, autant pour les participants qui consomment plus de consommations que ceux qui consomment moins. Seul deux participants ayant des habitudes de consommation « élevée » (5-6 verres et 7 verres et plus à chaque consommation) semblent avoir diminué significativement leur consommation d'alcool.

Les résultats obtenus quant à la fréquence de la consommation d'alcool montrent plus de changements. Six participants sur 11 ont rapporté une diminution de la fréquence de consommation d'alcool, dont un de façon plus significative, passant d'une habitude de consommation d'alcool de six à sept fois par semaine en début de projet, à une ou deux fois par semaine en fin de projet. Deux autres participants qui avaient l'habitude de consommer une ou deux fois par semaine en début de projet ont rapporté consommer de l'alcool une ou deux

fois par mois ou par année en fin de projet. Deux participants ont conservé les mêmes habitudes de consommation, l'un d'entre eux ne buvant pas d'alcool et l'autre rapportant boire à quelques reprises durant l'année. Enfin, un répondant est passé d'une fréquence de consommation d'alcool à quelques reprises dans l'année en début de projet, à une ou deux fois par semaine en fin de projet.

Parmi les six participants ayant déclaré consommer du cannabis en début de projet, quatre participants ont conservé des habitudes de consommation élevée, rapportant consommer cette substance presque tous les jours pour l'un d'entre eux et plusieurs fois par jour pour les trois autres. Deux participants rapportent une diminution de leur fréquence de consommation de produits du cannabis. Tous deux rapportaient une consommation de plusieurs fois par jour en début de participation et admettent maintenant consommer ces produits trois à cinq fois par semaine pour l'un et une à deux fois par semaine pour le second. Enfin, cinq participants ne consommaient pas cette substance en début de projet et ne la consommaient pas non plus en fin de projet.

Quelques changements ont également pu être observés parmi des participants qui avaient déclaré consommer d'autres types de drogues en début de projet. Un participant a augmenté sa consommation d'amphétamines, passant de une à deux fois dans la dernière année lors de la première passation du test, à trois à cinq fois lors de la seconde passation du test. Deux participants ont rapporté avoir conservé les mêmes habitudes de consommation d'amphétamines, de trois à cinq fois au cours de la dernière année pour l'un et de dix fois et plus pour l'autre. Un participant a diminué sa consommation de façon importante, passant de dix fois et plus avant le début du projet, à une à deux fois à la fin de celui-ci. Enfin, deux autres participants rapportent avoir cessé leur consommation d'amphétamines, alors qu'ils avaient rapporté une consommation en début de projet de trois à cinq fois pour un et de dix fois et plus pour le second.

Pour ce qui est des autres substances, un jeune a conservé des habitudes élevées de consommation de cocaïne, soit dix fois et plus dans la dernière année. Un autre jeune a augmenté sa consommation de six à neuf fois en fin de projet. Deux jeunes ont, quant à eux, diminué leur consommation de cocaïne. Le premier passant de une à deux fois en début, à un arrête complet en fin de participation et le second, passant de trois à cinq fois au début, à une ou deux fois en fin de projet. Un participant rapporte ne pas avoir consommé de barbituriques et d'amphétamines (alors qu'il avait une consommation de 3 à 5 fois pour les deux substances en début de participation), mais rapporte l'essai d'une nouvelle drogue, soit les « *party drug* », qui comprennent des substances comme le GHB et la kétamine. Un autre participant a également affirmé avoir consommé une nouvelle drogue jamais consommée auparavant, soit une drogue servant à rehausser la performance (1 ou 2 fois). Il a également rapporté avoir consommé des drogues non consommées dans l'année précédant son inscription dans le projet (Lsd et barbituriques). Finalement, un participant a diminué de façon importante sa consommation d'hallucinogènes, passant de six à neuf fois en début de projet, à une ou deux fois à la fin.

Une chose semble claire : parmi les participants ayant répondu aux questionnaires portant sur les habitudes de consommation d'alcool et de drogues (quantité et fréquence de consommation), les résultats montrent que la majorité n'a pas modifié ses habitudes de consommation, qu'il s'agisse d'une consommation élevée ou non, tandis qu'une minorité a transformé ses habitudes, les uns consommant davantage ou plus fréquemment, les autres moins. Globalement, les résultats obtenus, même s'ils portent sur la moitié des participants montrent que le projet ne semble pas avoir atteint l'objectif de résultat relativement à la *diminution* de la consommation d'alcool et de drogues chez les participants en général, ce que corroborent les réponses des participants au sujet de leurs attitudes face à la consommation d'alcool et de drogues en début et en fin de projet. En effet, sur les 11 participants, un a mentionné, autant en début qu'en fin de participation, que la consommation lui

causait des problèmes financier, qu'il lui arrivait encore de consommer quand il n'en avait pas l'intention, de consommer pour fuir ses problèmes, de penser souvent à consommer et de consommer au travail ou à l'école. Plusieurs participants ont rapporté avoir conservé l'habitude de consommer seul et de consommer avec abus régulièrement.

Certains ont rapporté des changements relativement à leur attitude face à leur consommation de drogues : en dépit d'une consommation qui demeure élevée (en quantité et en fréquence) en fin de projet, quelques participants mentionnent avoir modifié leurs lieux de consommation et cessé de consommer sur les lieux de travail ou à l'école. D'autres ont mentionné ne plus consommer de l'alcool ou des drogues spontanément, sans en avoir eu l'intention au préalable, contrairement en début de participation.

Au-delà des données issues des questionnaires, les intervenants ont rapporté certaines observations et opinions sur les changements quant aux attitudes de consommation des participants. Contrairement aux énoncés des objectifs du projet d'activités préventives, plusieurs sont d'avis qu'il est utopique de s'attendre qu'à la fin du projet, les participants auront modifié de façon importante leurs habitudes de consommation, le projet d'activités préventives ne pouvant servir que de moyen pour « faire un pas de plus dans la bonne direction ». Avec le projet, les intervenants se disent convaincus d'avoir « outillé » les participants d'une façon ou d'une autre.

Les intervenants s'entendent majoritairement pour dire qu'au plan de la consommation, la participation au camp Dianova a eu un impact majeur. En effet, cette période d'abstinence forcée a permis à certain jeunes de faire une prise de conscience sur leur consommation. En dépit de ce que montrent les résultats obtenus dans les questionnaires, les intervenants sont d'avis que presque tous les participants au camp ont modifié leur comportement de consommation (diminution, cessation complète temporaire ou tentative d'arrêt de

la consommation) suite à leur séjour. Les intervenants considèrent pour leur part ces modifications de comportement comme faisant partie du processus de modification à long terme des habitudes de consommation. Les intervenants interrogés considèrent aussi que les jeunes ont pu constater, grâce aux activités de dépassement de soi, qu'il était possible d'oublier ses problèmes ou encore de ressentir une certaine adrénaline et ce, sans consommer.

Les intervenants ont aussi associé certaines modifications observées de comportements de consommation sur les lieux de travail à la présence de l'intervenante psychosociale, ce que confirment les résultats des questionnaires. Les intervenants associent également d'autres changements de comportements relativement à l'humeur, à la motivation et à la recherche d'aide relativement à la toxicomanie à cette présence de l'intervenants psychosociale dans le projet.

5.2- Objectif 2 : Favoriser la mise en œuvre de stratégies visant l'adoption d'un mode de vie sain chez les participants

Ce second objectif se décomposait en trois sous-objectifs mesurables associés à 1) la réduction des conduites alimentaires néfastes, 2) l'expérimentation de nouvelles activités de loisirs et 3) la pratique régulière d'activités physiques. Ici, les données récoltées sont trop parcellaires et ne nous permettent pas d'élaborer sur la mesure des changements.

En ce qui concerne les habitudes alimentaires, seuls trois participants ont rempli le formulaire en début et en fin de projet, ce qui ne nous permet pas d'élaborer sur les résultats même si les intervenants affirment que l'alimentation est un sujet fréquemment abordé avec les participants, évoquant quelques commentaires reçus sur les effets des activités de cuisine collective réalisées dans le cadre du projet.

Seulement neuf participants ont rempli le formulaire au sujet de la pratique d'activités de loisir et d'activités sportives en début et en fin de projet, ce qui correspond à tout juste un peu plus de 40% des participants, donnant ainsi des résultats trop parcellaires pour évoquer des tendances. À tout le plus les résultats aux questionnaires montrent que certains participants ont diminué la fréquence de leur pratique d'activité physique, tandis que d'autres semblent avoir maintenu un rythme soutenu de pratique d'activités sportives durant le projet. Enfin, d'autres ont pu expérimenter de nouvelles activités physiques et de loisirs.

Conclusion

Le projet visait à favoriser la réussite de jeunes aux parcours fragilisés présentant diverses problématiques, en tentant d'agir sur des aspects susceptibles d'avoir un effet positif au plan de leurs réussites personnelles, professionnelles et sociales. Ainsi, les objectifs de départ concernaient le développement de compétences personnelles et l'adoption d'habitudes de vie saines. Plus précisément, étaient visés la modification des habitudes de consommation, l'adoption de nouvelles activités sportives et de loisirs, de nouvelles expérimentations et l'adoption de nouveaux comportements visant à favoriser un mode vie sain au plan, entre autres, de l'alimentation et des relations sociales. Les données recueillies quant aux informations sur le profil de la clientèle démontrent que les participants inscrits sont des jeunes à risque d'exclusion, en raison de leur parcours personnel et professionnel (faible niveau de scolarité, faible revenu, difficultés personnelles, etc).

En ce qui a trait à l'implantation du projet pour cette deuxième année, le fonctionnement a été revu suite aux commentaires et recommandations formulées au terme de la première année. Ainsi, il y a eu ajout d'une ressource spécialisée en loisir œuvrant au sein de tous les groupes de jeunes et d'une intervenante psychosociale, œuvrant pour sa part en alternance sur les deux plateaux de travail. De plus, davantage d'activités ont été mises sur pied et ce, de façon plus assidue, ce qui semble avoir augmenté la satisfaction des intervenants impliqués dans le projet. Le projet en tant que tel semble donc mieux défini, mais il demeure tout de même difficile de délimiter de façon claire les résultats spécifiquement attribuables au projet d'activités préventives.

Aux termes de cette deuxième année d'expérimentation, il appert que les résultats sont très variables d'un participant à l'autre, certains démontrant des

changements positifs, plus ou moins substantiels, d'autres démontrant des changements négatifs, ou encore, un maintien d'habitudes néfastes. Par ailleurs, certains objectifs de résultats n'ont pu être mesurés en raison du peu de réponses aux questionnaires. Ainsi, nous n'avons pu élaborer de façon systématique les résultats obtenus au sujet des conduites alimentaires, des activités de loisir et des activités sportives. Seuls les commentaires rapportés par les intervenants ont pu rendre compte, dans une certaine mesure, du degré d'atteinte éventuel de ces objectifs. En ce qui concerne l'objectif voulant sensibiliser les jeunes aux conséquences néfastes de l'usage des drogues, l'atteinte de celui-ci apparaît variable au sein des participants. L'analyse des réponses aux questionnaires laisse savoir que les participants sont plus nombreux à démontrer moins de connaissances sur les drogues en fin de projet, qu'ils ne l'étaient au début. Cependant, aucune tendance générale ne s'observe, autant chez ceux qui ont diminué leur taux de bonnes réponses, que chez ceux l'ayant augmenté. Finalement, les résultats concernant la consommation sont eux aussi très hétérogènes. Certains jeunes démontrent une consommation moindre à la fin du projet, mais certains autres démontrent quant à eux une augmentation. Ainsi, l'atteinte des différents objectifs liés à la consommation est discutable.

Quoi qu'il en soit, au-delà de ces données recueillies par le biais des questionnaires, les intervenants impliqués dans le projet fondent leur évaluation sur ce qu'ils ont observé et vécu auprès de ces jeunes et ne considèrent pas que le projet ait échoué dans l'atteinte des résultats. Ils font voir notamment que les objectifs visés par le projet sont souvent des objectifs atteignables sur le long terme. La modification de la consommation et l'adoption d'un mode de vie sain, sont des aspects qui s'atteignent « un pas à la fois » et les intervenants considèrent en ce sens que ce qui a été fait peut avoir, pour un jeune, des répercussions visibles et concrètes immédiatement, mais que pour un autre, cela peut se faire à plus long terme ou encore, de façon moins flagrante.

Annexes

A1. Sommaire de la démarche d'évaluation

#	Instrument / Procédure	Répondants				Moment			
		Membres TAPJ	Coord. Resp. Chant	Interv.	Jeunes	Début	Milieu	Chaque semaine	Fin
1	Fiche de rapport d'atelier			X				X	
2	Guide d'entrevue avec les intervenants			X			X		
3	Fiche signalétique			X		X			
4	Procédure de conservation et d'accès à la documentation		X			X			
5	Guide d'entrevue sur fonctionnement général		X			X			X
6	Questionnaire sur satisfaction au projet				X		X		
7	Guide d'entrevue sur satisfaction				X		X		X
8	Guide d'entrevue sur satisfaction		X	X					X
9	Questionnaire sur connaissances sur les drogues				X	X			X
10	Questionnaire sur consommation des drogues				X	X			X
11	Outil de mesure sur conduites alimentaires/activités			X		X	X		X
12	Questionnaire d'appréciation des activités				X			X	X
13	Questionnaire connaissances sur problématique toxicomanie	X				X			X
14	Questionnaire d'auto-appréciation des compétences		X	X					X
15	Guide d'observation des rencontres des coordonnateurs de chantiers		X				X		X

A2. Les recommandations des intervenants et autres partenaires du projet

- **Recommandations au sujet des activités :**

- Favoriser la participation des intervenants aux tâches des jeunes, ce qui favorise la création du lien et donne de la crédibilité au travail effectué.
- Favoriser des activités incluant une implication (sociale ou autre). Ce type d'activité permet aux jeunes de se sentir utile et encourage la valorisation et l'estime.
- Clarifier davantage les objectifs et buts poursuivis des activités. Cette clarification devrait être effectuée de façon plus systématique auprès des jeunes, de façon à pousser leur réflexion et à leur faire prendre davantage conscience des apports positifs des activités.
- Présenter le projet aux jeunes dès le début, lors d'une session d'information. Cela favoriserait l'engagement des jeunes dans les activités, en leur faisant prendre conscience que la participation à ces activités fait partie de leurs tâches et responsabilités.
- Favoriser autant que possible les activités dynamiques, qui requièrent un effort physiques. Pour les ateliers magistraux, tenter autant que possible de les planifier sur 2 demi-journées plutôt que sur une journée complète.

- **Recommandations générales :**

- Augmenter le temps de présence de l'intervenante psychosociale. Dans la mesure du possible, il serait avantageux (pour les plateaux de travail), de pouvoir bénéficier de la présence à temps plein de l'intervenante sociale.
- Favoriser la cohérence au sein des équipes de travail. Il a été soulevé que des rencontres d'équipe, où les rôles et les mandats de chaque intervenants seraient clarifiés, pourraient favoriser une cohérence dans les interventions.
- Clarifier, au sein de l'équipe, les attentes face aux jeunes inscrits sur les plateaux, afin que tous y adhèrent et appliquent les règles et conséquences de façon uniforme.

- Instauration, pour les jeunes des plateaux, la possibilité de bénéficier d'un suivi avec l'intervenante une fois le plateau de travail terminé. Comme le lien est souvent établi, il serait avantageux que le jeune puisse continuer d'être soutenu pour la poursuite de son cheminement. La concrétisation et la réussite des démarches personnelles des jeunes en seraient favorisées.

Bibliographie

Dianova Canada. <http://www.dianova.ca/fr/005-dependances-projet-prevention.html>. Site web consulté le 9 juillet 2012.

Centre québécois de lutte aux dépendances (2006). Drogues, savoir plus, risquer moins.

Landry, M., Lamarche, P., Boilard, J. et Nadeau, L. (1994). Alcoolisme et autres toxicomanies. Dans Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin, *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 179-195.

Santé Canada, (2007). Enquête sur les toxicomanies au Canada (ETC). Une enquête nationale sur la consommation d'alcool et d'autres drogues par les Canadiens Consommation d'alcool et de drogues par les jeunes.

Statistique Canada (2009). (ELNEJ) Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes - Matériel d'enquête pour la collecte des données 2008-2009, Cycle 8, Livre 2, Questionnaires du jeune.

Statistique Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2012002/tbl/tbl01-fra.htm>. Site web consulté le 5 février 2013.

Varis, D.D., Lefebvre, D. et Grant, B.A. (2005). Les unités de soutien intensif (USI) pour les délinquants toxicomanes ou alcooliques sous responsabilité fédérale : analyse des répercussions. Service correctionnel Canada.